

Comptes annuels 2024 - Exemplaire Greffe

58 JOUVEAU

ROUTE DE LA COTE D'AZUR
13590 MEYREUIL

SIREN : 912.101.581

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR36912101581

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières					
	Total II					
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens	7 322 700		7 322 700	5 764 175	1 558 525 27. 04
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis	5 543 288-		5 543 288-	3 418 553-	2 124 735- 62. 15-
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés				781 700	781 700- 100. 00-
	Autres créances	107 860		107 860	98 471	9 389 9. 54
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités					
	Charges constatées d'avance (3)	2 107		2 107		2 107
	Total III	1 889 380		1 889 380	3 225 794	1 336 414- 41. 43-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 889 380		1 889 380	3 225 794	1 336 414- 41. 43-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 502 020) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	502 020	835 020	333 000-	39. 88-
	Réserves				
	Réserve légale	50 202		50 202	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	61 253	3 507-	64 761	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	215 847-	181 563	397 410-	218. 88-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	397 628	1 013 075	615 447-	60. 75-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	483 878	368 303	115 575	31. 38
	Emprunts et dettes financières diverses	399 600		399 600	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 900	487 599	223 698-	45. 88-
	Dettes fiscales et sociales	2 530	328 617	326 087-	99. 23-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		7 957	7 957-	100. 00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	341 843	1 020 243	678 400-	66. 49-
	Total IV	1 491 752	2 212 718	720 967-	32. 58-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 889 380	3 225 794	1 336 414-	41. 43-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 491 752 2 212 718

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 598
Total	10 598

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 107
Total	2 107
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	341 843
Total	341 843

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

SAS 58 JOUVEAU

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 502 020 euros

Siège social : Arteparc Bâtiment C

Route de la Côte d'Azur

13590 Meyreuil

912 101 581 RCS AIX EN PROVENCE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JUIN 2025

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 215 847 euros, en totalité au compte « Report à Nouveau », à titre de report de la perte de l'exercice.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social.....	502 020 Euros
Réserve légale.....	50 502 Euros
Autres réserves.....	0 Euros
Report à nouveau.....	- 154 594 Euros
Situation nette	397 628 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.